

**DECISION RELATIVE À LA SIGNATURE D'UN DEVIS
POUR UNE ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA MISE EN
CONCURRENCE D'ENTREPRISES D'EXPLOITATION DE CHAUFFAGE ET LE SUIVI
DU CONTRAT**

Le Maire de SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020-12 du 28 mai 2020 étendant la délégation de pouvoir au Maire à toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Vu la proposition effectuée par le Cabinet BERNARD au regard du prix et des prestations proposées ;

DECIDE

ARTICLE 1 : est signé avec le Cabinet BERNARD (2 rue Lavoisier 78640 SAINT GERMAIN DE LA GRANGE) un bon de commande relatif à l'assistance maîtrise d'ouvrage pour la mise en concurrence d'entreprises d'exploitation de chauffage et le suivi du contrat, pour un montant de 7.800€.

ARTICLE 2 : la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY SUR LA LYS, le 07 octobre 2023

DEC 2023_151



Ab le Maire Expédie,
Cabinet délégué,
Vincent Chocataert -